

# CAMBODGE NOUVEAU

16 - 29 février 1996

Politique Economie Finances

2ème année numéro 45

## dialogue ?

**C**omme il est naturel, le gouvernement se pré-occupe des médias, de l'image qu'ils donnent du Cambodge aux Cambodgiens et à l'étranger.

De cette image dépendent en effet les résultats des futures élections, et l'aide que la communauté internationale accorde au Cambodge.

Or le courant ne passe pas bien entre le gouvernement et la presse. Les journaux cambodgiens manqueraient de professionnalisme, d'objectivité, ils seraient trop souvent destructifs. Il faut donc, estime le gouvernement, surveiller, contrôler, éventuellement sanctionner.

Les faiblesses de la presse cambodgienne sont très généralement admises, et les raisons en sont connues (voir dans ce numéro).

On insiste moins sur les faiblesses du gouvernement. Aux critiques, aux accusations, aux insultes parfois, il ne fait aucune réponse. Son attitude est celle de la dignité offensée par les insolences. Il n'y a pas d'arguments dans les accusations, mais pas non plus dans les réactions officielles.

Pour que le niveau du débat s'élève, il faudrait un dialogue. Et justement, le gouvernement, qui affirme souhaiter l'information objective, appelle au dialogue.

Ne faudrait-il pas le prendre au mot, et suggérer que, à la télévision par exemple, il y ait (en plus des réceptions, discours officiels et inaugurations) des interviews, des débats, où l'on mettrait à plat les grands dossiers, y compris les plus obscurs, où critiques et gouvernement, opposition et gouvernement, dialogueraient ?

Sinon, le combat de sourds risque de continuer. C.N.

## pleins feux sur la Justice

**U**n prince, demi-frère du Roi, traduit en justice, la chose est peu commune. Il est vrai que le Cambodge est souvent déroutant, communément original, si l'on peut dire.

C'est donc le procès d'un prince, ancien ministre des Affaires étrangères, ancien secrétaire général du premier parti politique du pays, mais c'est aussi le procès de la justice cambodgienne, qui se trouve ainsi pour la première fois sous les feux de la rampe. On va voir à l'épreuve la justice toute neuve du Cambodge. Et c'est même, pour ceux qui observent de loin le Cambodge et le jugent à l'aune du respect des lois et des droits de l'Homme, le procès du Cambodge "on va voir s'il est sur la bonne voie".

De quoi Norodom Sirivudh est-il accusé ?

Il y a eu trois points, il n'y en a plus que deux, nous explique le Dr Say Bory, qui est l'avocat de l'accusé, avec Heng Chy, ancien Président de la Cour d'Appel.

1) - Premier chef d'accusation : le prince Sirivudh aurait voulu détruire le gouvernement et mener des actes de terrorisme. Accusation abandonnée après instruction par le juge.

Restent deux chefs d'accusation:

2) - constitution de bande armée, qui va à l'encontre de l'article 36 de la loi pénale;

3) - détention d'armes, qui va à l'encontre de l'article 54.

Dans les deux cas, la loi pénale de référence est celle de l'APRONUC.

On peut remarquer au passage que les menaces que N. Sirivudh aurait émises à l'encontre du se-

cond Premier ministre, menaces qui sont à l'origine de toute l'attaque (*Cambodge Nouveau* n° 40) ne sont pas reprises dans l'accusation.

Reste donc d'abord la constitution de bande armée "Bande" qui oppose plusieurs individus. On va voir si l'accusation "produit" ces individus. Et si cette "bande" avait vraiment des intentions criminelles, si le prince Sirivudh avait vraiment de noirs desseins et l'intention de les réaliser -ce qu'il a toujours nié. Rappelons que selon le compte-rendu qui semble le plus précis (*Bangkok Post* du 20 novembre) il aurait dit (à So Naro et Cheam Parv) que "si la vie de Rainsy et celle de l'association étaient menacées, il (Sirivudh) ne le tolérerait pas et ordonnerait à ses hommes de dresser une embuscade contre Hun Sen le long de la route, ou bien lui-même pourrait tuer Hun Sen lorsque le Roi fait une cérémonie au Palais" (reproduit dans le *BMD* de novembre).

Reste aussi la détention d'armes. Nous avons donné le détail de ces 19 fusils (*Cambodge Nouveau* n° 40). Beaucoup sont des armes défectives. Il serait intéressant de savoir si elles sont en état de fonctionner, si la "bande" s'est servie de ces armes pour s'exercer.

Il semble que la peine maximale encourue, si le prévenu était reconnu coupable de ces deux chefs d'accusation, serait de 18 ans de prison.

Curieux procès, où l'accusé, finalement absent -sans doute parce qu'il prend au sérieux les

menaces dont son épouse a fait l'objet -ne semble pas avoir préparé sa défense avec ses avocats cambodgiens, qui n'en ont pas moins étudié le dossier, préparé la défense et "pris une importante dévotion" dont ils ont "prévenu le tribunal", nous dit M. Say Bory (cf p. 2).

À la veille du procès, on constate un scepticisme général sur la possibilité d'un procès équitable. Le Roi lui-même, qui est intervenu pour que le prince soit envoyé en exil et échappe ainsi à "une mort certaine" a plusieurs fois dit, et écrit, "il n'y aura pas d'acquiescement, la condamnation est plus que certaine (...). Il sera condamné, c'est certain (...). Notre "justice" n'est ni indépendante ni juste. Cela est connu de tout le monde" (*BMD* de novembre 1995).

Le second Premier ministre vient de se déclarer convaincu que N. Sirivudh sera condamné à la prison. C'est bien la conviction aussi de l'intéressé.

"Mais, dit le Dr Say Bory, bâtonnier de l'Ordre des avocats, "il ne faut pas condamner d'avance la justice cambodgienne. Comme tout accusé, les juges doivent être considérés comme innocents, honnêtes, et la justice comme intègre, jusqu'à preuve du contraire. Il faut absolument faire confiance à la justice".

La démocratie, le respect des droits de l'homme, la loi écrite prévalant sur l'arbitraire du pouvoir, tout cela n'est pas dans la tradition cambodgienne. Ce procès devrait permettre, entre autres, de voir où en est le Cambodge sur la longue route qui mène à l'état de droit. A.G.

## à l'intérieur

Travail : législation et pratique  
Hévéaculture  
Eclairage sur la presse au Cambodge

pages 2 - 3  
pages 4 - 5 - 6  
pages 6 - 7 - 8



# LA LEGISLATION DU TRAVAIL

**L**e code du Travail en vigueur actuellement est celui de l'Etat du Cambodge. Il a été promulgué en août 1992, et publié et appliqué depuis novembre 1993.

Le gouvernement royal a lui-même remis en chantier la législation du Travail. Un Comité a été nommé au sein du ministère de l'Action Sociale, du Travail et des Anciens Combattants, qui a consulté des experts du BIT, et de l'AAFLI (American-Asian International Free Labour Institute). **Le projet de nouveau code du Travail est actuellement à l'examen du Conseil des Ministres. Il devra ensuite aller à l'Assemblée Nationale.**

Ce projet de code nouveau s'inspire lui-même étroitement du précédent. La grande différence, c'est qu'il introduit les syndicats -conformément à la Constitution.

**article 36** "les citoyens khmers ont le droit de former des syndicats et d'en être membres. L'organisation des syndicats doit être déterminée par la loi". Cette

organisation figure dans le projet de code du Travail.

**article 37** : "les citoyens khmers ont le droit de grève et de participer à des démonstrations non-violentes". Il appartient au min-

## dans le prochain Code du Travail : des syndicats le droit de grève le droit de manifester

istère de l'Intérieur de préparer la loi sur le droit de grève.

Une *Commission consultative du Travail* sera créée, formée en nombre égal de représentants du gouvernement (les ministères concernés), des organisations syndicales de salariés les plus représentatives, de représentants des organisations d'employeurs les plus représentatives.

En attendant le nouveau code du Travail, dont personne ne peut prévoir quand il sera adopté et mis en vigueur, voici les réponses aux principales questions concernant l'actuelle réglementation du Travail qu'a données à *Cambodge Nouveau*

M. Huoth Chanty, sous-Directeur de l'Inspection du Travail.

**y-a-t'il un salaire minimum ?**  
**Non.** Le ministère des Affaires Sociales et du Travail a le pouvoir de fixer un salaire minimum. Mais il se trouve devant une contradiction. Dans le secteur privé, la réalité du salaire minimum se situe à envi-

adiés; - les modalités des prestations en nature, leur versement aux familles en cas de décès.

**quelle "couverture sociale" ?**  
Actuellement existe en principe une caisse de l'Etat alimentée par salariés et employeurs.

Indépendamment du projet de code du Travail, un projet de *code de la Sécurité Sociale* a été rédigé par le Ministère, avec l'aide d'un expert franco-cambodgien M. Iev Peng Hak.

Il prévoit trois pensions :

- vieillesse-retraite
- accident/ invalidité
- allocations familiales (on tiendra compte des pratiques des pays environnants).

Ce projet est actuellement au Conseil des Ministres.

### horaires de travail

Ils sont très précisément définis dans le code en vigueur :

- *La journée de travail normale est de huit heures.*

- *la durée hebdomadaire normale est de 48 heures : 6 jours de huit heures.*

- *par consentement mutuel, la journée peut atteindre 10 heures.*

- *Dans ce cas, les 2 heures de travail supplémentaires doivent être payées 125 % du tarif normal.*

- *si un jour normalement chômé (dimanche et autres) est travaillé, il doit être payé 150 %.*

- *le travail de nuit doit être rémunéré 150 %. Définition de la nuit : entre 22h et 5h du matin.*

- *l'accumulation : travail de nuit et jours chômés doit être rémunéré à 200 %.*

### historique

Le code actuellement en vigueur a été construit, à partir de 1988, en s'inspirant du code précédent, dont quelques exemplaires avaient été retrouvés dans les gravats du ministère par les trois fonctionnaires spécialisés survivants du régime de Pol Pot.

Ce code précédent avait été promulgué en janvier 1972, pendant la république de Lon Nol. Il était le résultat de longs travaux, de 1969 à 1972, dus notamment

à l'expert du BIT (Bureau International du Travail) Georges Vincent

Le Code actuel (de l'Etat du Cambodge) ne diffère que sur quelques points du Code de 1972 : quelques chapitres ont été supprimés concernant notamment l'administration du Travail, la commission consultative, les pouvoirs et les tâches des Inspecteurs du Travail, le règlement des conflits.

ron 70 dollars par mois. Ce pourrait être un salaire minimum officiel.

Mais les quelque 140 000 fonctionnaires ne touchent que 20 dollars; les policiers et militaires encore moins. Pas question pour l'instant de porter ces salaires à 70 dollars, et pas question de diminuer les salaires minima pratiqués dans le secteur privé : on ne peut pas régler.

### accidents du travail

Dix articles du code de 1992 en traitent, et le prakas (circulaire d'application) n° 6 du 18 janvier 1994 de la Direction de la Sécurité sociale. Les dispositions reprennent pour l'essentiel celles du code de 1972 : elles mettent *entièrement à la charge de l'employeur les accidents du travail (y compris ceux survenus dans les trajets directs entre le domicile et le lieu de travail) et assimilent aux accidents les maladies renouvelées dues au travail.* (voir encadré p. 4)

Quelques modifications par rapport au code précédent : - l'obligation pour les entreprises de déclarer accidents et mal-

L'administration du Travail compte 5 Directions :

- Inspection du Travail
- Emploi et main d'oeuvre
- Formation professionnelle
- Médecine du Travail
- Sécurité sociale

## A PROPOS ..

### procès ajourné

Le procès du prince Sirivudh qui devait commencer le 15 février est reporté, sans doute d'une quinzaine de jours. Il semble que le délit de possession illégale d'armes demande une plus longue investigation (voir p. 1)

### contrôles douaniers

"Oui les contrôles SGS à l'embarquement sont lents : 5 jours

pour le fret aérien et autant pour le fret maritime", nous dit un transitaire. "La procédure SGS est compliquée et mal adaptée au Cambodge. En fait il y a 3 étapes : la douane pour faire approuver les prix, l'inspection SGS au départ des marchandises, et encore l'inspection des douanes et de Camcontrol à l'arrivée. Il faut payer à chacune des trois étapes. Il vaudrait mieux une inspection unique à Sihanoukville".

Il y a depuis la mi-janvier un accord officiel (ministère du Commerce) pour exonérer des PSI (contrôles SGS) et de la taxe de 1% tous les produits mentionnés dans les projets d'investissements agréés par le CDC, plus une série de produits, comme les engrais, les équipements agricoles, le matériel d'éducation et de sport etc ...

*Cambodge Nouveau est entièrement réalisé au Cambodge*

### bien rire

"L'affirmation que le blanchiment de l'argent ne se fait pas par le circuit des banques, et que la Banque nationale contrôle tous les mouvements de capitaux (CN n° 43) m'a fait bien rire", a déclaré à *Cambodge Nouveau* Mme Tioulong Saumura, vice-Gouverneur de la Banque Nationale jusqu'à septembre dernier. "La Banque nationale ne contrôle rien du tout".

(suite page 3)



# TRAVAIL : règlements et pratiques

## travail des femmes et des enfants

*Les femmes et les enfants ne doivent pas travailler en sous-sol (travail dans les mines), ni la nuit, en particulier dans les transports.*

Les mineurs sont les enfants au-dessous de 16 ans. Dérogation pour les apprentis : 14 ans. Entre 16 et 18 ans, la loi prévoit des dispositions spéciales.

## les congés

*Le jour normal de repos hebdomadaire est le dimanche. Il peut y avoir exception, le repos du dimanche est alors pris à tour de rôle par les employés.*

En cas de force majeure, l'entreprise peut demander des jours de travail supplémentaires, mais avec avis préalable de l'Inspection du Travail et autorisation du Ministère. Ces jours de travail exceptionnel sont rémunérés comme des heures supplémentaires. Il ne peut y avoir moins de 2 jours de congé / mois.

*Les jours de congés chômés et payés* sont chaque année rendus publics, en décembre, par le Ministère du Travail. En 1996, il y a 18 jours chômés et payés (en y comprenant le 7 janvier).

*Les congés annuels payés* : ils sont de 1 jour et demi par mois, soit 18 jours par ans. Il s'agit là d'une obligation pour l'employeur : ces jours de congé ne peuvent pas être remplacés par des heures supplémentaires.

En plus de cette durée minimale, les congés annuels sont augmentés de 1 jour par tranche d'ancienneté de 3 ans.

*Congés spéciaux* : ce sont des congés demandés par un employé pour des raisons non prévues : maladie grave, décès, mariage

des proches (époux, enfants, parents). Ils sont rémunérés avec l'avis de l'employeur.

Le nombre des jours de congé exceptionnel ne peut dépasser 10 par an.

S'ils ne sont pas utilisés, ils ne peuvent être "récupérés" l'année suivante.

*d'embauche (10 000 riels par salarié)".*

## le code du Travail reste mal connu

"Nous commençons maintenant la deuxième phase de notre action : le contrôle. Il y a bien sûr des différences entre la règle-

*revenus très bas. Pour elles, 40 ou 50 dollars par mois, cela paraît beaucoup, elles acceptent. Il y a beaucoup d'abus aussi concernant la durée du travail, les heures supplémentaires, les salaires, le fait qu'il n'y a pas de salaire minimum. Les employés ne connaissent pas leurs droits, et ils sont sans défense".*

- le Code du Travail reste mal connu
- des salaires de 40 ou 50 dollars ...
- problèmes : surtout dans la confection
- le rôle des délégués du personnel

## obligations des entreprises et des salariés

"Après la re-création de notre Ministère en 1993, explique M. Huoth Chanty, la première tâche de l'Inspection du Travail a été d'abord d'informer les entreprises de l'existence du Code du Travail, et d'insister sur ces obligations des entreprises :

- déclarer l'ouverture de l'entreprise

- tenir un livre de paie

- tenir un registre d'entreprise

- si l'entreprise a plus de 10 salariés, elle doit avoir un délégué du personnel. De 50 à 100 salariés : 2 délégués

- si elle a plus de 10 salariés il doit y avoir un règlement intérieur

- les salariés doivent avoir un carnet de travail, que leur délivre la Direction de l'Emploi et de la Main d'oeuvre (1500 riels)

- les étrangers doivent avoir un carnet et un permis de travail (10 000 riels par an).

- tous les salariés doivent aller à la Direction de la Médecine du Travail pour une visite

de travail et les pratiques", reconnaît M. Huoth Chanty.

Bien que promulgué en 1992, le code actuel n'est en fait en vigueur que depuis novembre 1993 : un peu plus de 2 ans. C'est une expérience très courte. Le code du Travail est en principe obligatoire dans toutes les entreprises de plus de 10 salariés, et il doit être à la disposition des employés. La version officielle est en khmer. Il en existe des traductions non-officielles en français et en anglais. En fait, il est encore très imparfaitement connu des employeurs et des salariés.

Le code est vendu 6000 riels par le ministère. Combien ont été vendus ? "Il n'y a que le cabinet du ministre qui le sache".

## on exploite la faiblesse et l'ignorance

"La plupart des problèmes sont dans les usines de-confection.

"Les employeurs abusent du fait que les femmes qui cherchent une embauche sont dans une situation difficile, qu'elles ont des

## importance des délégués du personnel

C'est pourquoi l'Inspection du Travail insiste auprès des employeurs pour qu'ils aient des délégués du personnel et qu'ils envoient ces délégués au ministère recevoir une formation.

Cette formation dure deux jours. Nous avons déjà eu deux "promotions" : au total plus de 100 personnes. Il y a actuellement 87 entreprises qui ont des délégués du personnel ... pas encore beaucoup dans la confection. Nous voudrions que le ministère de l'Industrie nous aide dans ce domaine, car les usines dépendent de lui. Mais il ne comprend pas bien la situation.

La phase suivante de l'action de la Direction de l'Inspection du Travail : les associations professionnelles. Le code actuel ne prévoit pas de syndicats, des associations professionnelles seulement, d'employeurs d'un côté, d'employés de l'autre. "Ces associations feront beaucoup pour informer les employés de leurs droits et pour leur donner de l'assurance face aux employeurs".

## le règlement des conflits

Selon le code, en cas de désac

(suite page 4)

## A PROPOS ...

### guerre des tarifs douaniers ?

La baisse de certains droits de douane décidée par le Vietnam pourrait porter gravement préjudice au commerce de réexportation cambodgien, qui représente au moins 70 % des échanges extérieurs du Cambodge, nous dit un transitaire. C'est le niveau moins élevé des taxes cambodgiennes qui explique l'importance du commerce de réexportation.

Une bonne partie de l'approvisionnement du Vietnam se fait par le Cambodge et le Laos pour cette raison. Pour rester compétitif, le Cambodge pourrait donc modifier lui aussi ses taux à la baisse.

### barrage de Kamchay

A la suite des informations données sur le projet de barrage de Kamchay dans *Cambodge Nouveau* n° 42, le Consortium Kamchay (Hydro-Québec, Pomerleau

et Experco) nous indique que le prix de 8 cents le KW à la sortie du barrage, prix jugé trop élevé par EDC, est "une estimation maximale" retenue par l'étude de faisabilité en cours, et que le prix final "ne pourra être que moindre". Le consortium fait observer aussi que l'éventuel courant vietnamien concurrent, s'il était produit à 6 cents le KW, serait plus onéreux à transporter jusqu'à Phnom Penh. Et que le courant de Kamchay deviendra

-après un délai en cours de négociation-l'entière propriété du Cambodge.

Kamchay aura une puissance de 128 MW. Il permettrait d'irriguer 22000 ha. Les 700 km<sup>2</sup> inondés permettraient la pisciculture.

L'étude de faisabilité du barrage doit être terminée fin 1996.

**Annales de la Faculté de Droit**  
Le deuxième volume vient de paraître. On y trouve les signa

(suite page 4)



# TRAVAIL : règles et pratiques

## accidents du travail

Le code en vigueur n'oblige pas les employeurs à souscrire une assurance accident pour leurs employés.

Le système traditionnel (dont relève la très grande majorité des salariés cambodgiens) est de type familial, c'est à dire que les employés sont aidés "à l'amiable" par le patron en cas d'accident ou de difficulté quelle qu'elle soit.

Néanmoins le Prakas 06 met à la charge de l'entreprise tous les accidents du travail. En cas de décès, l'entreprise verse chaque mois à la veuve 30 % du dernier salaire jusqu'à ce qu'elle soit remariée, 30 % pour chacun des 2 premiers enfants, 15% pour le 3eme, 10 % pour les suivants. Les enfants qui se trouveraient orphelins auront chacun 20 % du salaire sans que le total puisse dépasser 85 % du salaire.

Pour les grands chantiers, les organisations internationales qui les financent, comme les grands investisseurs privés, exigent dès leurs appels d'offres 2 types d'assurance :

- contre les risques de dommage à l'ouvrage et de dommages aux tiers;

- et contre les accidents du travail "conformément aux lois du pays".

Comme au Cambodge le code ne prévoit pas d'assurance obligatoire, explique Philippe Lenain, directeur d'Indochine Insurance Union, les entreprises n'assurent pas, sauf très rares exceptions, leurs employés: "Au total, moins de 1 % des chantiers concernés, et moins de 1 % des travailleurs concernés, qui se chiffrent par milliers, sont assurés. En fait une seule entreprise, dépendant de l'Ausaid, est venue s'assurer pour une quarantaine de travailleurs et pour 3 mois".

Le futur code de la Sécurité sociale prévoit une pension invalidité/accidents du travail.

(suite de la page 3)

cord entre employeur et employé, il faut d'abord rechercher la conciliation directe. Si elle échoue, on fait appel au délégué du personnel ou à une autre personne. Si cela échoue, on s'adresse à la direction de l'Inspection du Travail. En dernier recours, on va devant le tribunal.

Pratiquement, l'Inspection du Travail a eu à traiter 204 cas de conflits individuels.

La plupart portent sur le contrat de travail, sur les conditions générales de travail, et sur les licenciements.

## licenciements

Les droits des employés, encore mal connus, sont : -il doit y avoir préavis, proportionnel à l'ancienneté; -une prime de licenciement, proportionnelle à l'ancienneté; -s'il y a licenciement abusif, le salarié peut demander des dommages et intérêts.

## trois grèves

Concernant les conflits collectifs, on a connu

## au Vietnam

Il existe un code du Travail depuis le début de 1995, mais il n'est guère appliqué. Il y a de nombreux abus surtout dans les usines de confection et de chaussures, concernant notamment les horaires de travail. Les conditions de travail dans les usines appartenant à des sud-Coréens semblent particulièrement mauvaises.

Le salaire minimum est de 30 à 35 dollars par mois (11 dollars dans les usines d'Etat, où les travailleurs ont souvent d'autres activités). Le gouvernement ne veut pas le faire passer à 40-50

- une grève de 2 jours, en 1994, à l'usine Libération de la Compagnie de Cigarettes du groupe Kōng Triv, suivie par pratiquement tous les salariés (environ 700). Raison : les salaires.

Le ministère de l'Industrie a d'abord réglé le conflit, sans bons résultats. Puis le ministère de l'Intérieur, sans plus de succès. On a demandé ensuite l'intervention du ministère du Travail, et les fonctionnaires des trois ministères sont parvenus à la conciliation. "Les usines de cette Compagnie ont depuis des délégués du personnel et le système marche bien, il n'y a plus de conflits. La direction a introduit des primes d'assiduité et de rendement".

- en novembre 1994, à l'usine de confection Horus Industrial Corp., 5 jours de grève de 133 salariés. Certains voulaient résilier leur contrat et toucher des primes de licenciement (seulement s'ils sont licenciés);

- 1/2 journée de grève à l'usine textile World Trade due à une mauvaise compréhension de certains points de gestion.

dollars de crainte de l'inflation. Les chefs d'entreprise étrangers non plus, en faisant valoir le coût élevé de l'environnement : électricité, transports.

Il y a eu des douzaines de grèves sauvages en 1995

La Confédération du Travail, syndicat unique, dépend du Parti communiste et ne représente pas les intérêts des travailleurs. Il y a très peu de conventions collectives. La situation est embarrassante pour le Parti qui est sensé représenter la classe ouvrière.

(d'après Far Eastern Economic Review)

## inspections

Entre le 8 novembre 1993 et le 10 décembre 1995, 656 entreprises (sur les 1602 officiellement enregistrées) ont fait l'objet d'"inspections ordinaires", en règle générale les entreprises ayant 10 employés ou davantage. En cas d'infractions (pas de documents, infractions aux conditions générales de travail) une deuxième inspection est faite après 6 ou 12 mois. Si le code n'est toujours pas appliqué, il y a "mise en demeure".

Après un nouveau délai de 2 mois (pour les sociétés anciennes) et de 3 mois (pour les plus récentes), il y a "inspection spéciale". Il peut y avoir aussi inspection spéciale directe à la suite d'informations reçues par l'Inspection du Travail.

Bilan : 199 entreprises ont été trouvées en faute. Il y a eu 129 "mises en demeure". 69 entreprises ont été sanctionnées (amendes). Quelques-unes sont venues payer. 22 ont refusé de payer et l'affaire a été devant le tribunal.

## l'inspection du Travail

Actuellement, les inspecteurs sont les Directeurs et sous-Directeurs des 5 Directions du ministère, soit 15 à 20 personnes, et les chefs de Bureau sont Contrôleurs. Le ministère a demandé à la France et au Bureau International du Travail de former des Inspecteurs et des Contrôleurs.

Le futur organigramme prévoit 4 catégories de cadres : Inspecteurs, Contrôleurs, Assistants et Cadres subalternes.

On attend que le texte organique du ministère, qui est pour avis au Conseil des Ministres, soit adopté, et on organisera la formation des cadres en fonction de ce schéma.

## A PROPOS ...

tures du doyen Loeung Chhay, du directeur de l'ERA Kong Phirun, du recteur Claude Gour, de Mum Chanserey, Jean-Marie Crouzatier, Marie Hirigoyen, Sun Suon, Daniel Bollinger, Moncef Bel Haj Amor, Dominique Causse, Mohamed El Mensi, Lahsen Abdelmaki une préface de Gérard Porcell. C'est le signe bien concret du renouveau de la Faculté de Droit, de la renaissance d'un

Droit au Cambodge, et des idées qui animent cette renaissance (Editions Thevoda, 1996)

## bonne année

1995 a été une bonne année pour le Sofitel Cambodiana, avec un taux d'occupation moyen avoisinant 70 %. Les mois de novembre et décembre ont été excellents, le taux d'occupation a dépassé 90 %, et atteint parfois 100 %

1996 s'annonce bonne aussi

## répondre à la presse

Pour mieux contrôler la presse, trop souvent négative et destructrice selon lui, le gouvernement a décidé de constituer un groupe officiel chargé de réagir à ces informations. Sous la direction du Secrétaire d'Etat, ancien ministre de l'Information, Khieu Kanharith, ce groupe sera formé de représentants des ministères de l'Information, de la Défense, de l'Intérieur et des Affaires étrangères. En seront membres

aussi M. Sun Chanthol Secrétaire d'Etat aux Finances et Ek Sereyvuth Secrétaire d'Etat à la Défense. Les informations jugées diffamatoires seront soumises aux deux Premiers ministres.

## jongleurs

La compagnie Jérôme Thomas se produira les 23 et 24 février devant le Wat Bothum (18h30). Après les excellents spectacles des "Arts Sauts", on attend les jongleurs avec curiosité.



**U**n épais brouillard continue d'entourer le processus de privatisation des plantations d'hévéas, décidée par le gouvernement il y a deux ans. Rappelons qu'il existe 8 plantations : 6 dans le Kompong Cham, 1 dans la province de Kratie, une dans celle de Rattanakiri (voir *Cambodge Nouveau* n° 36).

Le système de gestion précédent, où tout était décidé par l'autorité centrale, où les plantations devaient à l'Etat une somme fixe, et se voyaient allouer arbitrairement des subventions très inférieures aux besoins de l'entretien et des replantations, s'est révélé désastreux : gaspillage, mauvais entretien des arbres et du matériel, misère des saigneurs...

Bien que la privatisation soit donc officiellement décidée, la situation est compliquée du fait que l'administration est elle-même en phase de restructuration. Le sous-décret qui doit réorganiser le ministère de l'Agriculture et mettre les 8 plantations sous la tutelle de l'une des Directions du Ministère, la DGPH (Direction Générale des Plantations d'Hévéas), est à l'examen de l'Assemblée Nationale.

La privatisation des plantations dépend d'autre part d'une Commission nationale de privatisation de huit membres, chargée de négocier avec les investisseurs privés candidats.

Des négociations ont commencé avec la Société française Terres Rouges Consultant. Elles concernent la plantation de Chup et peut-être celle de Krek, pour laquelle la société cambodgienne Mong Reththy est aussi candidate, voir encadré).

La formule envisagée est celle de la location. Les discussions porteraient sur le montant de cette location et sur le nombre d'annuités versées au départ par l'investisseur.

Chup, Mimot et Chamcar Andong seraient les premières privatisées, selon le ministère de l'Agriculture.

#### des chiffres pour 1995

En attendant que la situation s'éclaircisse, voici les statistiques pour l'année 1995 concernant 6 plantations (celles de Rattanakiri

## HEVEACULTURE

et de Tapao ne dépendent pas encore de la DGPH) établies par M. Chea Song, sous-Directeur à la DGPH chargé des Statistiques:

**La superficie saignée** a atteint 44 523 ha en 1995, en augmentation de 1 947 ha sur 1994 (42 576 ha en 1994, 43 334 en 1993. Plus de 60 000 ha autrefois).

**Les coupes d'arbres trop âgés** ont concerné 750 ha. en 1995. Elles porteront sur 893 ha cette année.

**Les plantations nouvelles** ont été de 303 ha en 1995 (276 en 1994 et 641 en 1993).

**La production en 1995** a été de 35 427,2 tonnes, après 30 585 tonnes en 1994 et 22 345 en 1993. **La production traitée** a atteint 31 052 tonnes.

**La production vendue** a atteint 30 284 tonnes en 1995, à quoi s'ajoutent 4 128 tonnes de coagulum, soit 34 413 tonnes, après 30 742 en 1994 et 20 990 en 1993.

**Les stocks** comprennent : 1 189 tonnes de caoutchouc sec, 1 095 tonnes de coagulum et 10 tonnes de "fonds de tasses".

**Les exportations** ont porté sur la quasi-totalité de la production (la consommation locale, pour la fabrication de pneus de camions et de tracteurs est très faible, l'usine de pneus de Takmau et SKP étant "en sommeil").

Un peu plus de 15 000 tonnes ont fait l'objet d'appels d'offres, le reste a été vendu directement par les plantations.

#### attention,

#### plantations en danger

Ces chiffres à première vue ne sont pas mauvais. Mais les observateurs professionnels estiment que les rendements, et donc les revenus seraient beaucoup plus élevés si les plantations étaient mieux gérées, les arbres mieux traités, le matériel renouvelé. Il faut aussi procéder sans tarder à des replantations étendues, l'âge moyen des arbres étant très élevé. Plus grave, les chiffres assez favorables masquent :

-une fraude considérable (la production réelle est bien supérieure aux chiffres officiels, saignées et ventes clandestines sont courantes, c'est par convois de 100 et 200 tonnes que le caoutchouc de contrebande quitte le Kompong Cham);

-et la dégradation rapide du "capital arbres". Les gestionnaires actuels de certaines plantations cherchent à réaliser le maximum de profits immédiats sans se soucier de l'avenir.

*"En 1995, (...) la saignée s'est transformée en un véritable massacre"* écrit un expert reconnu, après enquête approfondie dans l'une des plantations. *"Si l'exploitation se poursuit selon le concept actuel, cette partie de l'arbre [la première écorce régénérée] sera également consommée très rapidement, ce qui signifie la disparition, en terme de potentialité de production, du capital arbres"*.

*"(...) Le gestionnaire actuel ne possède ni les compétences techniques ni le management requis et ne se soucie absolument pas du maintien de la pérennité"*

(suite page 6)

### "Pourquoi les Français n'investissent-ils pas ?"

La société *Mong Reththy* est de loin le principal trader du latex cambodgien : elle achète et revend 70 à 80 % de la production.

M. Mong Reththy reconnaît que les prix du latex cambodgien, faute de certification, avoisinent 1500 dollars la tonne pour le CSK51, alors que les prix internationaux approchent 2000 dollars. *"Pourquoi cette situation ? Je ne sais pas, c'est hors de mon contrôle"*, dit M. Mong Reththy. *"Cela dépend du gouvernement"*.

*"J'ai l'intention de louer la plantation de Krek. Je préfère la formule de la location, je serai le seul décideur. Mais si le gouvernement préfère la joint-venture, d'accord. C'est à lui de décider."*

*"Je confierai l'exploitation à des Malais. Quel sera mon investissement ? Je ne sais pas encore. Cela dépendra des négociations. Pourquoi les Français n'investissent-ils pas ? Jusqu'à maintenant, ils n'ont fait que des études. Ils doivent investir pour prouver qu'ils ont de l'argent."*

*"Moi, j'ai acheté deux usines neuves, une pour Krek et une pour Chup. Celle de Krek peut traiter 2 tonnes par heure, elle m'a coûté presque 2 millions de dollars. Celle de Chup, achetée aussi à Li-Hoe Engineering and Trading SDN de Malaisie, peut traiter 3 tonnes/heure. Et nous construisons des écoles. Notre société pense au bien du Cambodge tout entier, et c'est pourquoi les deux Premiers ministres nous soutiennent."*

*"Si les Français n'investissent pas, c'est Mong Reththy et Li-Hoe qui fourniront toutes les plantations !"*

### Six plantations d'hévéas en 1995

plantation	surface (ha)	production	traité (t)	vendu (t)	coag. vendu (t)
Chup	13 508	9 287	9 258	9 061	51,8
Chamcar Andong	9 361	8 013	7 024	6 955	988
Mimot	7 267	6 499	6 380	6 204	-
Krek	4 476	3 933	3 309	3 213	840
Bungket	6 464	5 240	2 762	2 598	2 248
Snoul	3 447	2 451	2 320	2 251	-
<b>total</b>		<b>35 427</b>	<b>31 052</b>	<b>30 284</b>	<b>4 128</b>

source : DGPH

Les plantations de Tapao et de Rattanakiri doivent entrer prochainement sous la tutelle de la DGPH



## éclairage sur la presse au Cambodge (2)

### Pin Samkhon

président de l'AJK

On parle beaucoup de l'AJK (Association des Journalistes Khmers) à la suite des élections du 5 janvier, où j'ai été réélu (16 voix, 15 à That Lyhoc, vice-président et 3 à Kim Vimol).

Ces élections ont été contestées, on a dit que deux journaux, *Tu Do* -en vietnamien- et *Piphoup Lok Thmet*, n'auraient pas dû prendre part au vote. C'est une fausse querelle, en réalité le règlement de l'Association a été respecté. D'ailleurs That Ly Hoc, malgré les pressions de certains, est bien d'accord : le vote du 5 janvier est valable. On continue à en discuter mais à mon avis l'affaire est réglée.

Je sais bien quels sont ceux qui me cherchent des problèmes, mais la situation est tendue et je ne veux pas polémiquer.

Pour la Ligue des Journalistes cambodgiens, je pense que beaucoup des adhérents qu'elle comptabilise ne sont pas vraiment volontaires, que tous ne sont pas vraiment inscrits.

Concernant la formation, les journalistes relevant de l'AJK et ceux qui relèvent de la Ligue se cotoient dans les cours de l'UJP. Ces cours ont en réalité 3 recrutements : journalistes en exercice, étudiants qui s'intéressent au journalisme, et gens qui

Notre précédent "Eclairage sur la Presse au Cambodge" (*Cambodge Nouveau* n° 42) a suscité une mise au point du porte-parole du PPC, S.E. Khieu Kanharith, Secrétaire d'Etat à l'Information (C.N. n° 43). Il affirme que le PPC ne finance aucun journal.

Dans l'impossibilité de vérifier le financement de tous les journaux paraissant au Cambodge, nous avons du moins écouté sur le journalisme au Cambodge bon nombre de professionnels : responsables d'Associations de journalistes, responsables politiques, et conseillers étrangers chargés de la formation des journalistes.

Le résultat n'est pas un tableau complet du domaine journalistique cambodgien -complexe, sensible, changeant, décrit avec précautions, où le non-dit est important- mais une idée de ses préoccupations.

Nous avons essayé entre autres de savoir en quoi consiste la formation des journalistes, que tout le monde s'accorde à trouver insuffisante : voir notamment les interviews de S. E. Khieu Kanarith (*Cambodge Nouveau* n° 34) et de S.E. Ieng Mouly ministre de l'Information (C.N. n° 38).

ont un emploi, et qui voudraient se perfectionner dans l'écriture. Les cours sont en anglais mais traduits en khmer. Mike Fowler a une équipe d'enseignants, et il participe lui-même.

A l'AJK nous avons aussi des cours de perfectionnement en anglais.

Pour la formation, j'ai personnellement un projet très important : recruter des éditeurs de journaux, des gens capables de diriger un journal ou de devenir cadres : rédacteurs-en-chef, rédacteurs-en-chef adjoints ... et leur donner une formation

-en plus des cours de Mike Fowler et de Susan Aitkin. Il y aurait une quinzaine d'UV. A ces responsables une fois formés, on fournirait des journalistes qui de leur côté, pour 90 %, n'ont pas de carrière devant eux, doivent trouver un "support", un job.

Il faut bien voir que pour diriger un journal, il faut avoir un ensemble de connaissances : non seulement savoir écrire, mais avoir "du contact", savoir diriger une rédaction, être un "manager", trouver de l'argent, connaître la mise en page, l'imprimerie ... C'est tout un ensemble de métiers qui demande de l'expérience.

Du côté des journalistes, il faut non seulement qu'ils apprennent à écrire, mais qu'ils sachent prendre des initiatives, devenir autonomes.

### That Lyhoc

vice-président de l'AJK

Les élections ont été contestées, à cause du cas de 2 journaux, mais bien que j'aie été battu d'une seule voix, je suis totalement contre la manoeuvre de ceux qui voudraient que je conteste ces élections. Je suis capable de me déterminer tout seul.

Concernant les élections, je propose une autre approche : nous discutons du cas de *Tu Do*, qui n'a pas été exclu de l'Association et conserve donc le

droit de voter, ensuite il y aura éventuellement de nouvelles élections.

Khieu Kanharith veut fermer *Tu Do*, parce qu'il avait des activités sans rapport avec le journalisme. Mais il n'en a pas le droit. C'est l'affaire du Tribunal. Il y a 38 personnes impliquées.

### Chum Canal

président de la Ligue des Journalistes Cambodgiens

La Ligue des Journalistes Cambodgiens est née d'une scission intervenue en juin 1995 au sein de l'AJK. Pourquoi cette scission ? C'est qu'il y avait un manque de transparence chez Pin Samkhon, président de l'AJK et que les élections aux postes de responsables n'ont pas été correctes. Pin samkhon voulait que les journaux suivent sa ligne. Les élections de l'AJK le 5 janvier n'ont d'ailleurs pas été correctes non plus, il y a eu des protestations.

La Ligue compte 46 "organismes" : 27 journaux, 4 radios, 6 magazines, 2 bulletins, 2 stations TV, 4 publications gérées par le gouvernement. Au total 300 membres ont une carte de la Ligue, et il y a environ 400 candidats.

On dit de la Ligue qu'elle est "pro-gouvernementale". Mais, comme ancien rédacteur en chef et rédacteur politique de *Koh Santepheap*, j'ai une expérience de la presse indépendante.

Nous sommes prêts à critiquer, à dénoncer un cas de corruption si nous en avons connaissance, mais nous devons louer ce qui est bien. Nous ne devons pas exploiter les difficultés du gouvernement. Il ne faut pas le discréditer ou l'humilier.

La Ligue doit défendre les journalistes contre les attaques injustifiées, mais aussi, lorsqu'un journaliste accuse de façon erronée, il doit se corriger.

J'estime qu'aucun journal de la Ligue n'est aidé par le gouvernement. Les journaux apportent l'argent eux-mêmes. Certains éditeurs perdent de l'argent, ils l'acceptent.

La plupart des journalistes ont confiance dans le gouvernement, et il agissent selon les moeurs du

## H E V E A C U L T U R E

(suite de la page 5)

### de l'outil

"Si la formule actuelle d'exploitation est maintenue, c'est l'existence même de l'ensemble des infrastructures d'exploitation qui sera compromise (...)".

### et l'IRCC ?

Les prix auxquels le caoutchouc cambodgien ont été vendus sont bien inférieurs à ceux, actuellement élevés, qui sont pratiqués sur le marché international, parce que le caoutchouc cambodgien n'est pas "certifié". La différence avoisine 25 % (environ 1500 dollars la tonne contre environ 2000). Il y a donc là un très important manque à gagner pour le

### Cambodge

L'IRCC (Institut de Recherche du Caoutchouc Cambodgien), qui sera chargé de cette certification devait être terminé fin 1994. Il est toujours en travaux. Sa mise en service serait "prochaine".

### producteurs mondiaux

En 1995, les premiers producteurs mondiaux ont été :

- la Thaïlande avec 1,8 millions de tonnes (+100 000 t)
  - l'Indonésie : 1,4 millions (baisse)
  - la Malaisie : 1,2 millions (baisse)
- Le Cambodge avec 30 000 tonnes, et même le Vietnam avec 80 000 tonnes, sont donc de très petits producteurs.

La consommation mondiale a atteint 5,5 millions de tonnes en 1995. Elle tend à augmenter.



# éclairage sur la presse au Cambodge

Cambodge. Seule une minorité critique et ils ne sont pas "dans les moeurs du Cambodge". Beaucoup de journalistes ne respectent pas la liberté démocratique, ils ne savent pas ce qu'est la démocratie. Nous avons une loi sur la presse meilleure que celles d'autres pays de la région. Nous avons beaucoup plus de journaux que pendant le Sangkum, et que pendant la période de Lon Nol. Mais j'ai demandé au ministre Ieng Mouly que le sous-décret que l'on attend définisse cette route de la démocratie, et qu'elle oblige les journalistes à la suivre. Concernant la formation des journalistes, il faudrait à mon avis : 1. que l'éditeur d'un journal ait les deux parties du bac; 2. qu'il ait des connaissances en droit; et 3. qu'il ait plus de 40 ans.

## la formation

### à l'Université de Phnom Penh

Dans le cadre du département de français de l'Université existe une option "journalisme". Le "cursus" est de 2 ans, à raison de 8 heures par semaine. Cette formation compte actuellement :

- 11 étudiants en 2ème année
- 15 en seconde année.

Hubert Colombeau, assure cet enseignement, avec quelques interventions extérieures temporaires : formateurs du CFPJ de Paris (2 en 1994-95 et 1 cette année), et intervenants locaux.

Le principe des "unités de valeur" a été retenu. Exemples, pour la première année : "techniques rédactionnelles de base", "Connaissance des médias" (dont un stage), informatique (2 heures par

semaine)...

Pour la seconde année : "techniques rédactionnelles de base", "techniques d'enquêtes", "culture générale actualité"... On familiarise les étudiants avec les divers exercices du journalisme : reportage, enquête, portrait, interview, mouture de dépêches... et, cette année, avec la photo.

Les étudiants ont réalisé en décembre avec leur professeur un journal de 4 pages tout à fait honorable. "Échos du Cambodge", centré sur le thème des religions.

"Les meilleurs se débrouillent bien en français. Ils ont les capacités intellectuelles requises par le métier de journaliste. Ce qui leur manque ? - Ils n'ont aucune culture générale (ils ne savent absolument rien par exemple du conflit Israël-Palestine, ils n'ont pas les bases pour comprendre les problèmes de la Bosnie, il faut les intéresser à des problèmes plus proches). - Ils manquent de nuances, ils n'ont pas l'habitude de peser objectivement le pour et le contre. - Ils sont timides vis-à-vis de leurs interlocuteurs, ils n'osent pas demander des précisions. - Trop souvent ils souhaitent un statut de fonctionnaire, entrer à la Télévision par exemple. Le côté "aventure-initiative" ne les motive que très rarement.

Les débouchés ne sont évidemment pas très larges pour des journalistes francophones. Les journaux en français ne sont plus que deux ! Quant aux journaux cambodgiens, ils ne sont pas professionnels pour la plupart, ils ne répondent guère aux

attentes des jeunes journalistes ayant reçu une formation. Malgré cela quelques étudiants en journalisme de l'UPP ont trouvé qui une embauche, qui un emploi à mi-temps...

## l'Institut Cambodgien de Communication

Le *Cambodia Communication Institute* a été créé en octobre 1992. Sous l'égide de l'UNESCO, il fonctionne avec des fonds danois et français, au sein du ministère de l'Information.

Notre priorité, explique Susan Aitkin, est de former les journalistes existants, qu'ils appartiennent à la presse écrite, à la radio ou à la télévision. Comme on s'adresse à des gens qui travaillent, les cours ne sont que de 2 heures par jour, ou de 3 heures par semaine. Et l'Institut forme aussi des attachés de presse pour les ministères. Au total, plus de 1200 "étudiants" sont déjà passés par l'Institut.

Les cours sont assurés par 5 enseignants à plein temps : 2 Khmers, 1 Khmer-américain, 1 Danois, 1 Anglais. La quasi-totalité des cours sont en khmer, une petite minorité en anglais et en français.

"Ce qu'il faut enseigner, dit Susan Aitkin, ce sont les bases. Les étudiants qui ont entre 20 et 35 ans ont souvent manqué l'école, ils n'ont eu ni professeurs ni livres, pas d'éducation. Ils ne savent pas prendre des notes, ni poser des questions, ni expliquer. La plupart ne connaissent que très mal leur propre langue, vocabulaire, grammaire, orthographe leur manquent.

Ce qui gêne leur formation aussi c'est qu'ils n'ont guère à lire que les journaux, qui sont eux-mêmes mal écrits...

L'enseignement doit donc répondre à deux besoins fondamentaux : meilleure connaissance de la langue khmère, et bases du métier de journaliste : répondre aux questions : "qui ? quoi ? où ? quand ? pourquoi ?". Les cours ont une autre utilité : ils sont un lieu de rencontre entre journalistes de partis

différents. Il est important qu'ils apprennent à se considérer comme collègues.

L'Institut travaille en coopération avec l'enseignement donné à l'UPP et avec l'action de formation menée par Mike Fowler auprès des Associations de journalistes.

## Asia Foundation

Asia Foundation a un programme qui porte sur : - l'amélioration du niveau des journalistes; - le renforcement de la liberté de la presse.

Mike Fowler, qui en est chargé, est un journaliste professionnel, ayant travaillé 18 ans pour l'*Associated Press* et *UPI*, il a aussi enseigné le journalisme et le droit à l'université de Miami. Il a d'abord apporté une formation à KJA (Khmer Journalist Association), où étaient inscrits pratiquement tous les journaux. En juin a eu lieu une scission, et la League des Journalistes est devenue officielle aussi.

En principe donc, Mike Fowler assiste les deux Associations. En pratique les cours à la Ligue n'ont pas encore commencé. Il faut laisser les choses se décanter. Il pourrait y avoir un Comité conjoint avec des représentants de ces deux Associations et de la troisième, l'Association des Journalistes indépendants, qui n'est pas encore officiellement reconnue.

À l'Université aussi a été entrepris un enseignement depuis juin 1995 : 2 classes de 20 élèves. Les programmes, le calendrier sont en fait en gestation, en liaison avec Susan Aitkin et les responsables cambodgiens. Ce n'est qu'à la fin de 1996 que l'on saura quels seraient les meilleurs vecteurs d'un enseignement : l'Université, les Associations...

Le développement du journalisme au Cambodge ne dépend pas seulement de la formation des journalistes. Il faudrait aussi davantage de moyens financiers. Du côté des lecteurs, les gens sont très pauvres, ils se passent les journaux et les ventes sont donc faibles. Il n'a pas beaucoup de ressources publicitaires. Les

(suite page 8)

CAMBODGE  
NOUVEAU  
le journal  
des  
décideurs

notre  
meilleur  
investissement

Cambodge Nouveau  
bi-mensuel  
Politique, Economie, Finances

Directeur de la publication Chea Savuth  
Rédacteur-en-chef : Alain Gascuel  
Enquêtes : Horn Phally  
Mise en page : Pen Mary  
Impression : CIC  
Centre Informatique du Cambodge

58 rue 302 - BP 836 - Phnom-Penh

CAMBODGE NOUVEAU  
tel (015) 91 19 67

est vendu uniquement par abonnement  
exemplaire gratuit sur demande



## éclairage sur la presse au Cambodge

(suite de la page 7)

journaux n'ont donc souvent pas les moyens de payer des reporters.

Un bon signe cependant : d'après une enquête faite par KJA, les Cambodgiens souhaitent de l'information: 70 % d'entre eux veulent d'abord de l'information, ensuite des opinions

### Om Yentieng

conseiller du second  
Premier Ministre

C'est en 1983, selon mes propres statistiques, que le plus grand nombre de journaux a été créé. C'est normal : on ouvrait la porte au vent de la liberté. Le premier journal créé a été *Kampuchea*.

Puis le *Journal de l'Armée*, puis *Phnom Penh*, que mes 7 journalistes faisaient par terre, le premier journal à être vendu. J'y ai appris tout ce qui fait un journal, jusqu'au feuillet, j'y ai acquis l'expérience de la presse.

Aujourd'hui le n° 1 est *Rasmei Kampuchea*, avec un tirage de 8000 exemplaires, puis *Koh Santepheap*, 6 à 7000. Les autres 2 ou 3000 exagèrent souvent leurs tirages et leurs ventes...

Selon mon expérience, on peut estimer que trois journaux sont spécifiques

- *Rasmei Kampuchea*, créé avec des moyens importants, beaucoup de pages, de rubriques, des couleurs, des coûts élevés mais des recettes publicitaires fortes (un petit carré 600 \$, et l'annonceur s'engage pour 3 mois minimum);

- autre projet, avec moins de capital, à partir de 4000 dollars: *Koh Santepheap*. Au départ, ils ont dû acheter un ordinateur, je les ai aidés pour la formation. Ils ont maintenant leur imprimerie. On peut considérer qu'on commence à gagner de l'argent à partir de 5000 exemplaires vendus environ.

- troisième formule : *Cambodge Nouveau*. Indépendant. Des difficultés financières au départ. La vente par abonnements uniquement dépend d'une bonne connaissance du marché. La rentabilité est obtenue à partir d'un nombre relativement faible de ventes

De mon expérience, je tire trois enseignements :

1. les journaux doivent bien connaître la formule qu'ils choisissent, donner des informations en fonction de cette formule : pour un journal quotidien, les concurrents sont la radio et la télévision...

2. les journaux cambodgiens ne sont pas si pauvres qu'on le dit en ressources humaines. J'en ai fait personnellement l'expérience lorsque j'ai fait une conférence de presse au ministère de l'Information. Ils peuvent avoir des questions très habiles.

3. tous les journalistes, tous les journaux, y compris les journaux étrangers, sont politisés, et cela ruine l'esprit du lecteur.

Aux classiques "5 W" (Who ? What ? When ? Where ? Why ?), il faut ajouter un "I?" pour

"politique".

Ce dernier point, j'en ai parlé avec le second Premier Ministre Hun Sen. Il a besoin des journaux, il a besoin de beaucoup de sources d'informations. Mais il remarque qu'il se divise en deux tendances : ceux qui sont pour lui et ceux qui sont contre, et il perd confiance dans ces journaux où il n'y a que des insultes. Il voudrait des enquêtes objectives, et il demande des enquêtes à ses conseillers. Il existe des ressources humaines au Cambodge, mais elles sont mal utilisées. Nous avons besoin de moins de politique et de plus d'analyses.

### Ly Thuch

chef de Cabinet du  
premier Premier Ministre

"Les médias au Cambodge devraient agir davantage en fonction du professionnalisme et de l'éthique, et ne pas essayer d'imiter le style sensationnel de l'occident, qui peut être destructif pour un pays comme le Cambodge où la compréhension des gens et le manque d'instruction gênent la capacité à comprendre et à raisonner.

(...) La tâche des médias est immense et demande beaucoup de sens des responsabilités, de professionnalisme et de contrôle de soi. Lorsque ce contrôle existe, alors le gouvernement n'a pas besoin d'intervenir pour contrôler ou réguler les médias.

"Les médias doivent être justes et neutres dans leur information, et ne pas devenir l'outil

politique d'un individu ou d'un parti visant à une propagande personnelle ou à l'assassinat de quelqu'un. C'est pourquoi certains médias ont été traduits en justice.

(...) Dans l'intérêt national, les médias et le gouvernement doivent établir un dialogue (...), partager la responsabilité de diffuser des informations correctes et exactes et d'éduquer le public. (...) Les médias devraient être constructifs dans leurs critiques.

(...) Le gouvernement accueille volontiers les apports des médias et de l'opinion, mais la confrontation est une mauvaise approche, certains sujets sont complexes (...), qui plus est, le développement dépend des investissements étrangers. La désinformation peut affecter l'image du pays et sa crédibilité économique et juridique.

(...) Le gouvernement royal s'engage à assurer la liberté d'expression et la démocratie. Il n'y aura pas de retour en arrière. Cependant, on doit garder à l'esprit que le Cambodge est une démocratie particulière (...). Il y a des limites à la démocratie et à la liberté.

"Démocratie et liberté doivent être utilisées à construire une société et une nation plus solides, et non à détruire, par une irresponsabilité et une indiscipline manifestes, ce qui a déjà été réalisé".

(extraits d'un discours prononcé le 14 février à l'Institut de Communication du Cambodge).

## RESTAURANT LE FRANCAIS

Repas d'affaires  
spécialités de poissons, chevreuil

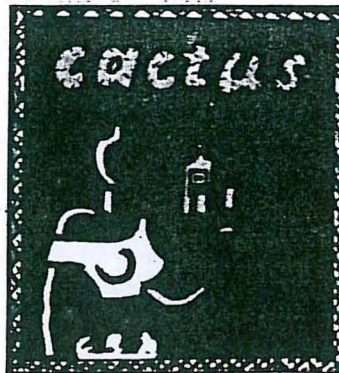
NOUVEAU !!

### FORMULE LE ROUTARD

buffet à volonté : crudités, charcuterie,  
viandes froides et ... 2 plats du jour au choix

4 \$

24 bd. Monivong - Phnom Penh - tel/fax 428.439



LUC VOUS ACCUEILLE  
AU CACTUS

spécialités de  
**POISSONS DE MER**  
salade tahitienne  
soupe de poissons  
*couscous royal*  
le mardi soir

de 10 heures de matin à 2 heures de matin  
tel 015 917 484

**LE CACTUS**

94 BOULEVARD PREAH SIBANOUK - PHNOM-PENH